



Syndicat Cgt des Hospitaliers Saintais
11, Bd Ambroise Paré
17100 SAINTES
☎ : 05.46.95.12.74
✉ : cgt@ch-saintonge.fr

Saintes, le 17 avril 2020

Lettre ouverte à :

- Monsieur Olivier Véran, Ministre de la Santé,
- Monsieur Michel Laforcade, Directeur de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,
- Monsieur Nicolas Basselier, Préfet de la Charente-Maritime,

À Saintes, nous n'avons pas eu un impact aussi fort que dans les régions les plus touchées mais la gestion de la crise n'en est pas moins compliquée et ubuesque !

L'hôpital s'est vu réorganisé en vue d'accueillir les patients atteints du Covid-19 avec redéploiement des équipes, créations/fusions d'équipes, modifications des horaires de travail avec élargissement des horaires en 12h.

Victimes des réorganisations permanentes au motif de restrictions budgétaires et autres soucis de rentabilité, les personnels ont, dans cette situation de crise sanitaire, rapidement répondu présents, trouvé leurs marques et su travailler ensemble.

Preuve que lorsqu'une réorganisation fait réellement sens et se fait au service de la population, le personnel hospitalier, dévoué et professionnel, s'y adapte et s'y conforme car c'est dans son ADN.

En revanche, il est à se demander si cette capacité d'adaptation est efficiente au plus haut sommet de l'État !

Sur la gestion des stocks et production de matériels de protection, il aura fallu que notre Direction se mette en contact avec des entreprises locales réactives et solidaires, pour la fabrication de visières, tabliers...et ainsi pallier les manquements du Ministère et l'impréparation criminelle du Gouvernement.

Sur la gestion de la mise à disposition des masques, la tension s'est accrue rapidement dans notre hôpital. En effet, la peur de la pénurie a créé de nombreuses tensions et un fort sentiment d'insécurité.

Si nous avons pu trouver que la Direction, au cours de nos échanges, tentait régulièrement de ramener cela à des angoisses individuelles, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un point de tension et d'incertitude nationale. Le ramener à une problématique individuelle nous paraît simpliste, voire dangereux.

L'idée de rationnement et d'économie a été largement insufflée tant sur le plan ministériel que le plan local avec application stricte des recommandations de la Société Française d'Hygiène Hospitalière qui conseille le port du masque FFP2 uniquement pour les soins invasifs.

Aujourd'hui, des agents travaillant au contact de patients Covid+ demandent à pouvoir porter des masques FFP2 en permanence, pour tous les actes de soins, invasifs ou non. Chose que l'on peut d'ailleurs voir actée dans divers hôpitaux.

Les autres agents du Centre Hospitalier de Saintonge demandent à pouvoir porter sans restriction, des masques chirurgicaux afin que chacun protège collègues et patients.

Sur la gestion dans les EHPAD et établissements médico-sociaux, nous remercions notre Direction de donner un masque par agent et par jour, c'est-à-dire, leur donner plus que ce préconise l'ARS (5 par lit par semaine) ! Pour autant, cet effort ne peut suffire et être satisfaisant. En effet, nos collègues de ces établissements confinés savent pertinemment que si le Covid19 entre dans ces établissements, il fera des ravages et ce seront eux qui l'auront fait entrer.

Il est insupportable et inconcevable que des agents du Service Public Hospitalier portent sur eux une culpabilité qui n'est pas la leur ! Ils sont en droit d'avoir les mêmes quantités d'EPI que sur les secteurs sanitaires, EPI qui les protègent eux et protègent les résidents de ces structures. Là encore, oubliez vos histoires économiques et donnez à ces secteurs le pouvoir d'éviter de nouveaux morts !!! Votre position actuelle est criminelle !

Sur la gestion des personnels à risque, il est à déplorer que des autorisations spéciales d'absence aient été refusées par notre Direction et ce malgré la présence de certificats médicaux de médecins traitants et l'appui du médecin du travail !

Alors que le risque d'être infecté par le Covid19 reste important dans tous les espaces et lieux publics, que nous sommes invités à rester confinés pour nous protéger, alors que l'ensemble des agents de la Fonction Publique porteurs de l'un des 11 critères pathologiques peuvent bénéficier de ces ASA, les agents de l'Hôpital Public doivent accepter de prendre des risques pour leur santé, pour leur vie ?!

Pour ces personnels, deux choix s'offrent à eux : prendre des risques pour leur santé car l'administration n'est pas en capacité de les protéger totalement, ou bien être placés en arrêt maladie et le payer sur leur prime annuelle.

Tout cela nous conduit nous, représentants du personnel du syndicat Cgt des Hospitaliers Saintais, à vous demander dès à présent :

- La garantie pour chaque agent du CH de Saintonge de disposer sans restriction, du type de masque en adéquation avec son activité auprès des patients.
Chaque agent travaillant au contact des patient Covid+ doit pouvoir porter un masque FFP2 quel que soit le type de soin qu'il a à prodiguer, sans en subir ni remontrance, ni pression, ni sanction.
- Que les agents n'aient plus à s'inquiéter une seule fois de l'approvisionnement en équipements de protection individuelle : SHA, surblouses, masques, charlottes, tabliers...
- Un discours clair de la part du gouvernement sur la situation des stocks et une action efficace pour la fabrication, l'obtention des EPI (il est impensable que 16 millions de masques soient restés bloqués en Chine parce que le pilote était Covid+ !)
- La garantie de la reconnaissance en maladie professionnelle de tous les agents du CH de Saintonge atteints par le Covid-19 dès lors qu'ils ont travaillé, ne serait-ce qu'une seule journée, depuis le 1^{er} mars 2020.
- La garantie que les Autorisations Spéciale d'Absence n'auront aucun impact sur la prime de service 2020.
- La mise en ASA des agents porteurs d'une pathologie les rendant plus vulnérables et la mise en place d'une procédure permettant le passage en ASA de ceux qui sont en arrêt maladie en lien avec le risque Covid19, pour toute la période de l'arrêt.
- L'augmentation du point d'indice : mesure qui respectera les engagements du président de la République qui a promis de revaloriser les carrières et qui profitera à l'ensemble des agents titulaires et contractuels travaillant dans la Fonction Publique Hospitalière.
- Le retour aux organisations d'avant la crise sanitaire dès que possible.
- L'arrêt, et non la suspension, de toutes les politiques de restriction : Plan de Retour à l'Équilibre, Contrat de Retour Équilibre Financier...entraînant des fermetures de lits et des suppressions de personnels.
- Des moyens, des lits, des emplois, des titularisations pour mettre fin à la souffrance des agents et répondre aux besoins de la population.

Après deux ans de grève dans les EHPAD et un an de grève dans les hôpitaux, devant cette crise sanitaire exceptionnelle qui aurait été pire sans le dévouement et l'abnégation des professionnels de santé, vous nous devez bien cela !

Nous ne voulons ni promesses, ni beaux discours, nous exigeons des actions concrètes et rapides de votre part !